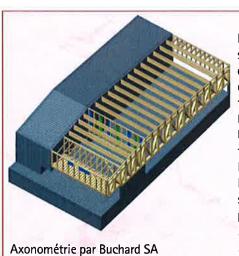
UN CENTRE COMMUNAL POUR UN VILLAGE DONT LA POPULATION A DOUBLÉ EN 3 ANS

Chavannes-des-Bois / VD

Maître de l'ouvrage: Commune de Chavannes-des-Bois Architectes: Bureau Esposito & Javet, Lausanne Ingénieur civil: Boss & Associés Ingénieurs Conseils SA, Ecublens



Comme tout l'ouest du district de Nyon, la commune de Chavannes-des-Bois, la plus à l'ouest du canton de Vaud, voisine de Sauverny (France) et du canton de Genève, a connu une formidable explosion démographique.



STRUCTURES PORTEUSES

Le bâtiment communal projeté est partiellement construit sur l'abri PC existant. Cette disposition simple et économique permet de sauvegarder la fonction de l'abri. La partie du bâtiment située audessus de la salle de gymnastique est entièrement en bois, celle à l'arrière est en béton. La toiture de la salle de gymnastique est composée de poutres en bois BLC et d'un panneau multiplis. Les struc-

tures des façades sont composées de poutres et voiles en bois de grande hauteur composés de membrures et de panneaux multiplis. La poutre de la façade vitrée a une portée de 25 m et est triangulée avec deux panneaux qui jouent un rôle statique. Elle reprend le vent sur 5 m de hauteur. Toutes les structures en bois ont été préfabriquées en atelier pour permettre un montage rapide.

Bicher Farra, Dr Ing. civil EPFL/SIA Boss & Associés Ingénieurs Conseils SA



Entre 1900 et aujourd'hui, la population est passée de 165 habitants à 900 «Chavannus»! Entre 2008 et 2014 elle a doublé. Autant dire que la modeste salle communale – en l'occurrence l'abri souterrain de protection civile,

où se réunissait aussi le Conseil général – inaugurée en 1990, d'une capacité de 125 personnes, n'était plus en adéquation avec les besoins d'une population jeune, plus exigeante, en mal de manifestations, corollaire

de la cohésion villageoise. Fin 2010, conscientes de la nécessité, les autorités ont lancé un concours d'architecture dont le premier prix a été décerné au bureau lausannois Esposito & Javet. Les travaux de construction, en limite du village, ont démarré à l'automne 2012 et l'inauguration a eu lieu le 8 novembre dernier.

Le volume du bâtiment communal, construit sur une parcelle communale, est réparti sur deux étages et un étage en sous-sol. Le concept énergétique choisi permet à la fois de réaliser des économies d'énergie et d'utiliser des énergies renouvelables.

L'édifice dispose d'une très bonne isolation thermique. La conception architecturale du bâtiment, mêlant bois et béton, dégage un harmonieux équilibre, avec ce mélange de béton apparent, de chêne naturel et sa façade en aluminium éloxé. Au rez-de-chaussée on trouve une salle polyvalente type salle de sport VD1 (pouvant accueillir des manifestations diverses d'une capacité de 240 personnes), aux dimensions de 12 x 24 m sur 6-7 m





de hauteur. Le foyer (110 m² pouvant recevoir 70 personnes) et le hall d'entrée, les locaux annexes au foyer avec une cuisine divisée en deux parties (un bar ouvert sur le foyer et une cuisine professionnelle), sanitaires et garderobes complètent ce niveau.

L'administration logée à l'étage

L'étage accueille les bureaux clairs de l'administration communale avec un hall d'accueil du public de 30 m² équipé d'un desk vitré, une salle de municipalité, une salle de conférences, un bureau pour le Conseil général et une cuisinette. Le bâtiment a été implanté de manière à utiliser une partie de l'abri PC existant. Dans une nouvelle annexe, au niveau du sous-sol, elle abrite les locaux techniques et les vestiaires, indispensables à la salle polyvalente. La structure porteuse de la nouvelle construction a été réalisée de manière à ne pas charger la dalle de l'abri, en cherchant les appuis sur des murs périphériques ou transversaux. La rampe d'accès à l'abri est maintenue: seul l'escalier attenant a été supprimé, afin de permettre le passage piétonnier, le long de la façade nord. Le foyer se prolonge sur la place du village. La salle de sport est installée sur une place orientée au sud. Les différents locaux du programme sont distribués par des couloirs qui s'ouvrent largement sur l'espace majeur du foyer.

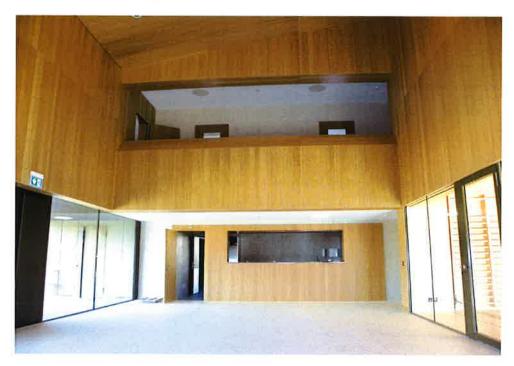
La salle polyvalente: du sport et du théâtre

Une partie du bâtiment est occupée par la salle polyvalente, accessible de plain-pied depuis la place d'accès. La salle se trouve en relation directe avec le foyer. Ce dernier dispose d'une double hauteur – animée par la galerie en mezzanine – et de bureaux. Il est lui-même en liaison avec le bar et la cuisine, la salle polyvalente, les sanitaires et le vestiaire garde-robes de l'entrée, l'esplanade au sud et le parking à l'ouest.

La salle polyvalente est constituée d'une structure en bois, alors que la structure porteuse est en béton armé. L'espace a été conçu pour accueillir plusieurs activités sportives (basket, volleyball, handball, etc.) ainsi que des manifestations associatives diverses,

comme le théâtre, grâce à l'installation d'une scène et d'un gril technique, facilement démontables ou escamotables. Rideaux et éclairage seront suspendus au gril. Une zone de rangement de 60 m² réceptionne le maté-

riel et les engins sportifs. Les murs et le plafond de la salle sont revêtus de panneaux en bois, remplissant des fonctions acoustiques ou de rangement (engins de gymnastique, sonorisation) tout en conférant à l'ensemble





un aspect chaleureux. Les locaux techniques ont trouvé place au sous-sol, avec des locaux annexes (vestiaires filles et garçons, WC handicapés, sanitaires, abri), ainsi que la chaudière à bois et le silo à pellets (13 m³). Trois monoblocs assurent la ventilation double flux des locaux, à savoir celui de la hotte de la cuisine; celui du renouvellement de l'air de la salle polyvalente, des vestiaires/douches et des locaux sanitaires; et celui de l'administration.

Une place publique, plusieurs fonctions

A l'extérieur, le parking existant a été transformé en parking paysager et doublé d'une aire de stationnement pour les deux-roues. Le sentier des écoliers a été prolongé, dans la continuité de la traversée piétonne de la route de Sauverny et dans l'accroche des quartiers d'habitations au sud. La place d'accès à la salle polyvalente s'ouvre sur le Jura et la campagne.

Elle fait office de place publique tout en ayant une fonction utilitaire d'accès aux bâtiments publics, déclinée sous trois formes: à pied, à vélo, en voiture. L'accès en voiture implique des places de parc et de dépose en suffisance. Quant à l'accès piétonnier il exige d'être sécurisé et de se distinguer de l'accès motorisé. Enfin, la place se veut aussi promenade et espace convivial, raison pour laquelle la mobilité douce a été encouragée.

QUELQUES CHIFFRES

Surface de la parcelle:	15498 m²
Surface de plancher:	1430 m²
Volume SIA 416:	7430 m³
Réalisation:	2014





BOSS & ASSOCIÉS INGÉNIEURS CONSEILS SA Ingénieurs civils: structures porteuses en béton et en bois

Ch. de la Forêt 12, CP 51 1024 Ecublens Tél. 021 635 00 61 Fax 021 634 22 02 F-mail: info@boss-ing.c

E-mail: info@boss-ing.ch Web: www.boss-ing.ch

